

Archives Départementales du Finistère

13 JUILLET 1785

Dépôt de testament mystique de Monsieur le Chevalier SUTTON DE  
CLONARD Lieutenant de vaisseau

Du 13 juillet 1785

Acte de Dépôt du testament mystique de Monsieur le Chevalier SUTTON DE  
CLONARD

Lieutenant de vaisseau

Par devant les notaires du Roi en sa Sénéchaussée de Brest soussignés, avec soumission à cette juridiction qu'il appartiendra.

Est comparu Monsieur Robert SUTTON Chevalier DE CLONARD Lieutenant de vaisseau du Roi, Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, demeurant ordinairement en cette ville Rue du Bras d'Or et actuellement embarqué sur la frégate du Roi La Boussole, commandée par Monsieur le Comte DE LA PEYROUSE Capitaine de vaisseau, avec destination pour voyage de long cours et spécialement pour découvertes.

Lequel Seigneur comparant nous a déclaré qu'ayant fait son testament mystique énonciatif des dispositions de ses dernières volontés il a renfermé l'écrit qui les contient et manifeste sous une enveloppe close et cachetée de ses armes, et nous en ayant à l'instant fait la représentation, il a requis Maître GERARD l'un de nous dits notaires de le recevoir à titre de dépôt pour le garder et mettre au rang de nos minutes, et l'ouverture n'en être faite qu'après que son décès sera constaté ou que la remise en sera par lui requise. À quoi déférant nous Maître GERARD ayant reçu ledit paquet aurions au préalable fait écrire sur son enveloppe par ledit Seigneur comparant les mots qui suivent : « ce paquet renferme mon testament mystique que j'ai clos et cacheté de mes armes, conformément au dépôt que j'en ai fait suivant acte rapporté par Maître GERARD Notaire du Roi à Brest ce jour treize juillet mil sept cent quatre vingt cinq, signé, Robert SUTTON Chevalier DE CLONARD » Au dessus de quoi nous dits notaires aurions sur la suscription de ladite enveloppe inséré notre certification véritable, cottée, chiffrée et paraphée au désir de l'acte auquel il demeurera annexé, à valoir et servir à telles fins que de droit et l'ouverture n'en être faite que par les formes usitées. Dont acte de dépôt fait et passé audit Brest en l'étude et au rapport de Maître GERARD l'un de nous l'autre présent l'an mil sept cent quatre vingt cinq le treize juillet avant midi, sous le seing dudit seigneur comparant et les nôtres après lecture.

Robert SUTTON Chevalier DE CLONARD  
LE LAY Notaire  
GERARD Notaire royal

Contrôlé à Brest le 14 Juillet 1785  
Quinze sols PINAY

*Ce paquet renferme mon testament mystique que j'ai clos et cacheté de mes armes conformément au départ que j'en ai fait suivant acte rapporté par Maître GERARD, notaire du Roi à Brest ce jour treize juillet mil sept cent quatre vingt cinq*

*Robert Sutton, Chevalier de Clonard*

Certifié véritable, cotté, chiffré et paraphé au désir de l'acte de dépôt rapporté par Maître GERARD l'un des notaires royaux à Brest soussignés, ce jour treize juillet mil sept cent quatre vingt cinq

Robert Sutton de Clonard

LE LAY Notaire royal

GERARD Notaire royal

## *Ceci est mon testament*

*Je soussigné Robert SUTTON Chevalier DE CLONARD Lieutenant des vaisseaux du Roi Chevalier de Saint Louis*

*Fais et institue mes deux frères Jean et Richard Edouard DE CLONARD mes héritiers et légataires universels ; je donne et lègue à ma mère les revenus échus et à échoir de mes cinq actions de la Compagnie des Indes ainsi que ceux de mes cinq quittances de finances dont elle jouira pendant sa vie, après laquelle les susdites actions et quittances de finances appartiendront à mes deux frères susdits, à l'effet de quoi je l'institue mon héritière et légataire parti entière --- je charge mes frères de faire tenir, du produit de mon inventaire, à chacune de mes sœurs trois cent livres tournois pour qu'elles acceptent à leur volonté quelque gage qui me rappelle à leur souvenir ; à l'effet de quoi j'institue mes quatre sœurs mes héritières et légataires particulières --- Je prie Monsieur CILLART DE SURVILLE<sup>1</sup>, Capitaine des vaisseaux du Roi à Brest, ou à son défaut Monsieur BERSOLLE négociant dans la même ville de bien vouloir se charger de l'exécution de mon présent testament écrit de ma main à Brest le douze juillet mille sept cent quatre vingt cinq*  
*Robert Sutton Chevalier de Clonard*

### *Post-scriptum*

*Pour que mes frères soient instruits de tous les objets qui m'appartiennent, afin qu'ils soyent en état de les réclamer en cas qu'il m'arrive accident j'ajoute cy-dessous des renseignements sur les objets en question.*

### *Scavoir*

*J'ai laissé chez le Sieur BRAYETTE marchand pelletier<sup>2</sup> rue des peausseries à Paris quatre vingt quatre vingt dix peaux d'hermine en dépôt.*

*J'ai laissé en dépôt chez L. HOENT tailleur à Paris un habit et veste de velours noir tout neuf, un habit et veste de velours de printemps carmélite, un habit et veste de ratine lavande avec les boutons riches et une épée d'acier.*

*J'ai laissé chez Monsieur CILLART DE SURVILLE Capitaine de vaisseau à Brest une malle plate contenant différents papiers et effets, entre autres une boîte de fer blanc N°2 fermant avec un cadenas qui referme entre autres choses cinq quittances de finances et cinq*

*T.S.V.P.*

---

<sup>1</sup> Sans doute Armand-François CILLART DE SURVILLE (1730-1801), Capitaine de vaisseau.

<sup>2</sup> **Pelletier** : relatif au commerce de la fourrure.

*bordereaux de coupons d'actions de la Compagnie des Indes.*

*J'ai laissé chez Monsieur PAPILLARD marchand fripier rue du Bras d'Or à Brest 1°. un grand coffre en bois renfermant beaucoup d'objets de médiocre valeur --- 2°. un grand nécessaire anglais (autrement dit cantine) sur le quel est gravé sur une plaque de cuivre cy. Chevalier de Clonard ; ce dit nécessaire contient, outre l'argenterie hachée, la verrerie, la ferblanterie, la porcelaine xia, cinq actions de la Compagnie des Indes cachées dans un petit compartiment dudit nécessaire, et de plus cinq bordereaux de coupons de quittances de finance cachés dans un autre compartiment avec une boucle de col d'or, un cachet armorié idem et un porte en ayou idem --- 3°. plusieurs meubles, plusieurs paniers pleins de vins de Bordeaux, avec plusieurs autres articles de ménage et de cuisine --- 4°. un grand panier refermant de la belle verrerie et de la porcelaine.*

*Il m'est dû des parts de prises que j'évalue à mille écus, de l'armée de Monsieur le Comte DE GRASSE, tandis que j'étais sur le Glorieux et la Diligente.*

*Il pourrait m'être dû quelques appointements de ma campagne sur la Boussole ainsi que le produit de mon inventaire à bord de la dite frégate ; ce qu'il faudrait vérifier --- pour certifier la vérité de tous ces faits j'ai signé le présent papier écrit de ma main à Brest ce douze juillet mille sept cent quatre vingt cinq.*

*Robert Sutton Chevalier de Clonard*